

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DU LOGEMENT

Personne-ressource :

Suzanne Graves
Directrice adjointe
Direction des services juridiques
Ministère des Affaires municipales et du
Logement
777, rue Bay, 16^e étage
Toronto ON M5G 2E5

Ligne directe : (416) 585-7065
Télec. : (416) 585-4003
Courriel : Suzanne.Graves@mah.gov.on.ca

Postes offerts : 2

Site Web : http://www.mah.gov.on.ca/scripts/index_.asp

Échéance pour présenter les demandes : 14 juillet 2006; les entrevues commenceront le 14 août 2006

Autres exigences concernant la demande : Aucune autre exigence.

Si vous désirez parler à un stagiaire actuel au sujet de son expérience, veuillez composer : 416-585-6703.

BREF APERÇU

Le mandat du ministère des Affaires municipales et du Logement comprend 3 secteurs importants : Les affaires municipales, l'aménagement et le logement. Le ministère administre des lois comme la *Loi sur l'aménagement*, la *Loi de 2001 sur les municipalités*, la *Loi de 1997 sur la protection des locataires*, la *Loi de 1992 sur le Code du bâtiment* et la *Loi de 2000 sur la réforme du logement social*.

La Direction des services juridiques offre des services juridiques au ministère des Affaires municipales et du Logement.

Parmi les questions récentes importantes abordées, mentionnons la *Loi de 2006 sur la cité de Toronto*, la *Loi sur l'aménagement du territoire*, la réforme de la Commission des affaires municipales de l'Ontario, la protection de la ceinture de verdure, la *Loi de 2006 sur la location à usage d'habitation* proposée et l'examen de la *Loi de 2001 sur les municipalités*.

La division fonctionnelle de la Direction suit les lignes d'activités de base du ministère, avec des sections d'application des textes de loi sur les municipalités, l'aménagement du territoire, le logement, les locataires et les poursuites. L'atmosphère de travail de la Direction est amicale et coopérative et les stagiaires sont encouragés à poser des questions et à travailler en étroite collaboration avec des avocats expérimentés.

DESCRIPTION DU PROGRAMME DE STAGE

Les stagiaires effectuent des recherches, préparent des avis juridiques et aident à rédiger des projets de loi, des arrêtés ministériels, des contrats et d'autres documents juridiques. De plus, les étudiants assistent les avocats dans la préparation des procédures judiciaires en vue des audiences devant la Commission des affaires municipales de l'Ontario et des actions menées en vertu de la *Loi de 1997 sur la protection des locataires*. Ils examinent aussi les documents commerciaux et effectuent des recherches sur les entreprises.